



Les Sentiers canins *Maskinongé*

Parfois, je me questionne.

À la fin de l'année 2021, nous avons pris en charge 2 chiens non identifiés, sans micropuce, **mais ce sont bien les 2 seules choses qu'ils ont en commun.**



Gigi, Grand Danois mixte avec du Bull mastiff, est une vieille dame de 9 ans, museau grisonnant, 2 mamelles avec des bosses, pas mal en fin de parcours, en effet les grands chiens vivent malheureusement moins longtemps. De plus, cette grande fille a un problème au niveau des hanches, ce qui rend sa démarche incertaine, elle tombe souvent lorsque le terrain

est cahoteux, les pattes arrière trainent, comme paresseuses, ce qui lui liment les ongles qui frottent à terre, même parfois ces frottements incessants mènent à des saignements aux jointures des doigts si elle marche trop longtemps, comme sur de l'asphalte. Au début je pensais que les propriétaires étaient des gens consciencieux qui s'assuraient de son bien-être, lui coupait les ongles mais non, tout au contraire elle n'a jamais été réclamée, ***pourtant il me semble que quand on perd son chien, la première chose à faire est de communiquer avec la municipalité ou son contrôleur canin, non?***



Alexis, Berger belge possiblement mixte avec du Border Collie, est un jeune garçon entre 6 et 8 mois, lui au contraire est au début de sa vie, si le destin lui reste favorable, il en a pour une autre dizaine d'années et plus. Lui aussi, pris en charge sans licence au collier ni micropuce, n'a jamais été réclamé malgré une bonne diffusion dans les réseaux sociaux.

Se pourrait-il qu'il se soit retrouvé dans cette situation à cause de son tempérament de berger, bourré d'énergie, entrain infatigable, encore indiscipliné et toujours actif comme peuvent l'être la majorité des jeunes chiens, mordilleux et excité à un rien? Était-il trop exubérant? Était-il un des derniers d'une portée qui n'avait pas pris preneur? ***Car il me semble quant on perd***

son chien, la première chose à faire est de communiquer avec la municipalité ou son contrôleur canin, non?

Je sais que je n'aurais jamais de réponse à mes questions car les chiens ont des qualités extraordinaires d'honnêteté, de fidélité et d'affection mais une chose qu'ils n'ont pas :

"la parole"

Le meilleur et premier engagement d'un gardien responsable est de mettre une identification au collier, ou encore une micropuce, bien que cette dernière soit optionnelle de par le règlement.

Et dans l'éventualité que le chien se perde, la première chose à faire est de communiquer l'information à la municipalité et/ou au contrôleur canin local, une chose est sûre, jeune ou vieux, en santé ou malade, les abandonner dans les rues ou les bois n'est pas une solution honorable.

Yves Lahaie

Votre contrôleur canin

(514)885-8221